Situation financière de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Allocution présentée par monsieur Denis Chalifoux, maire

Le 18 octobre 2016

Chers contribuables et citoyens,

Tout comme nous l'avons fait précédemment pour l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts, à ce temps-ci de l'année, nous avons à présenter le portrait financier de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts.

Les états financiers de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts indiquent un surplus de 1 910 138 $ pour l'exercice 2015. Ainsi, au 31 décembre 2015, la Ville possédait un surplus accumulé non affecté de 2 101 817-$ lequel inclut le surplus de l'exercice 2015.

Dans le cadre de son programme triennal d'immobilisations, la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts a réalisé les principaux travaux suivants :

- Poursuite des travaux de mise à niveau de l'usine d'épuration des eaux usées
- Réfection de conduites d'eau potable dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ)
- Maintien des investissements dans le cadre du programme d'amélioration des rues et chemins (PARC)
- Début des travaux d'aménagement de la piste cyclable ceinturant le lac des Sables
- Réfection de bâtiments
- Acquisition et remplacement de véhicules et d'équipements

<u>En 2017, nous prévoyons nous consacrer aux projets suivants</u> :

- Finalisation des travaux de mise à niveau de l'usine d'épuration des eaux usées

- Réalisation de travaux de réfection d'aqueduc et d'égout dans le cadre du programme d'infrastructures fédéral – provincial (TECQ)
- Réalisation de travaux dans le cadre du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)
- Poursuite du programme d'amélioration des rues et chemins (PARC)
- Finalisation des travaux d'aménagement de la piste cyclable autour du lac des Sables
- Réfection de bâtiments
- Remplacement de véhicules

Une liste plus détaillée des projets et immobilisations vous sera présentée lors du dévoilement des prévisions budgétaires 2017 dans le cadre du programme triennal d'immobilisations.

Comme le prévoit la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération annuelle attribuée aux membres du conseil municipal pour l'année 2015:

- La rémunération du maire est fixée à 62 605,40 $;
- La rémunération du maire suppléant est fixée à 17 082 $;
- La rémunération actuelle de chaque conseiller est fixée à 15 529,28 $;
- Une allocation de dépenses au montant de 16 215,94 $ est allouée au maire, le maire suppléant reçoit une allocation de 8 541 $ et pour un conseiller, l'allocation de dépenses est de 7 764,38 $.

Outre cette rémunération, le maire reçoit à titre de préfet de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Laurentides une rémunération globale de 40 053 $. Le maire suppléant reçoit de la MRC des Laurentides une rémunération de 1 878,47 $ plus une allocation de 939,29 $ pour remplacer le maire aux 11 réunions du conseil des maires.

De plus, le maire, ou son remplaçant, reçoit de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs (RITL) une rémunération de 100 $ par réunion pour sa présence à une séance du conseil de la Régie. Le nombre de réunion est estimé à 12 rencontres par année.

Veuillez noter que conformément à la loi, les listes des contrats comportant une dépense telle que décrite ci-contre sont déposées au bureau du greffier pour consultation :

- dépenses de plus de 25 000 $ que la Ville a conclues;
- dépenses de plus de 2 000 $ conclues avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 $.

Au cours des dernières années, la Ville a réalisé de nombreux investissements afin d'améliorer ses infrastructures. L'année 2017 ne fera pas exception puisque le conseil entend réaliser des travaux majeurs concernant le réseau routier municipal. Nous procéderons également à la réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout à partir de l'enveloppe monétaire réservée par les gouvernements provincial et fédéral dans le cadre du programme d'infrastructures (TECQ).

Dans la foulée de l'adoption de la Stratégie de développement économique et de l'emploi à l'automne 2014, le conseil a amorcé une réflexion en profondeur du positionnement de la ville et notamment de la revitalisation de son centre-ville. Le projet de Résidence des Laurentides (complexe pour personnes retraitées autonomes) qui sera complété au cours des prochains mois témoigne du repositionnement stratégique en matière d'habitation. Nos efforts au niveau de la rétention et du recrutement de nouvelles entreprises ont également permis le maintien et la venue d'emplois sur notre territoire au cours de la présente année. En ce sens, le conseil au cours de l'hiver prochain présentera à la population des éléments concrets de sa réflexion et des actions qu'il entend mettre de l'avant pour que «Sainte-Agathe-des-Monts» s'affirme haut et fort comme un milieu de vie complet, stratégique et incontournable dans nos belles Laurentides.

Denis Chalifoux, maire